



Les mobilisations des personnels d'éducation en cette rentrée de novembre a été le moment d'expression de bien des exaspérations. Les conditions d'exercice du métier sont de plus en plus difficiles, certes la pandémie n'y est pas pour rien, mais elle a surtout mis en lumière ce que nous dénonçons depuis longtemps : manque de moyens ! Personnels insuffisant ! Tension liée à cette crise sanitaire ! Effectifs surchargés ! Multiplication des missions ! Heures supplémentaires imposées ! La fatigue s'accumule et les salaires restent inexorablement gelés.

Les miettes du gouvernement ne remplacent pas de vraies revalorisations salariales

Dans ce contexte d'épuisement et de colère des enseignant.e.s, Blanquer ne pouvait donc qu'annoncer de fortes revalorisations salariales à l'occasion de son médiatique « Grenelle de l'enseignement ». Et pourtant... :

- 100 € d'augmentation net par mois pour les néo-titulaires.

Une « prime d'attractivité » dont le nom révèle la lente dévalorisation du métier d'enseignant, savamment orchestrée à coups de profs-bashing à longueur de dans les médias dont le gouvernement lui même ne se prive pas.

- Cette prime serait ensuite dégressive sur les 15 premières années de la carrière. Elle serait par exemple de **36 euros à l'échelon 7 ! Après cet échelon, plus rien...**

- ... ou presque : le seul geste est qu'en fin de carrière, le taux d'accès à la hors classe passera de 17 à ... 18 % (soit 1700 promotions).

- Les autres devraient se contenter de la prime d'équipement informatique de 150 € accordée chaque année pour tou.te.s. De quoi s'acheter... un boulier ! Et encore, les CPE et les professeurs documentalistes sont oublié.e.s...

La « grande » revalorisation salariale promise se traduira pour **70 % des personnels à une augmentation mensuelle de 12,50 € !**

Des salaires à la hauteur de notre fainéantise ?

Pour justifier le fait que les salaires des enseignants français sont inférieurs de 7 % en début de carrière à la moyenne des pays de l'OCDE, on entend souvent dire que les profs français travaillent moins que les autres. Encore un argument qui ne tient pas. En supprimant des personnels (COP, Assistants sociaux...) les missions des enseignant.e.s se multiplient et les heures supplémentaires s'imposent de plus en plus à nous comme des évidences dans les répartitions de services, impliquant à chaque fois un rapport de forces. Ainsi les chiffres ne sont pas surprenants. La dernière enquête sur le temps de travail des enseignant.e.s réalisée par la Depp (Division des études du ministère) date de 2010 et ses résultats avaient été publiés en 2013. Les enseignant.e.s du second degré travaillaient alors 41h17 par semaine et ceux du premier degré 44h07. En France le nombre d'heures devant élèves dues varie de 15 à 20 heures hebdomadaires dans le second degré et atteint 24h dans le premier degré. En moyenne en Europe, les professeurs assurent entre 19 et 20 heures hebdomadaires. Le maximum est en Allemagne avec 28 heures. Les professeurs hongrois ou bulgares assurent 14 heures. Tous ces chiffres ne visent pas à faire le concours de ceux qui travaillent plus ou moins, mais juste à montrer que les arguments fréquemment utilisés pour justifier les faibles augmentations de salaires des enseignants sont fondés sur des mythes savamment entretenus dans les discours de nos dirigeants.

Des miettes qui ne compensent pas le gel du point d'Indice

On nous conditionne à penser que ce n'est déjà pas si mal, vu qu'on est en crise économique... Mais cet argument ne tient pas. Avec ces primes, un certifié à l'échelon 5 toucherait 49 € net supplémentaires par mois. Pour rattraper l'inflation depuis 2010, il faudrait 234 euros en plus par mois pour un enseignant de cette ancienneté. Autant dire que le compte n'y est pas, et que leur crise, nous la payons déjà. Finalement, le gouvernement nous jette des miettes en espérant ainsi nous faire avaler les conditions de travail exécrables dans lesquelles il nous a engoncé.e.s.

En continuant de revendiquer de bonnes conditions de travail, et d'apprentissage pour nos élèves, ne nous privons pas de **revendiquer de réelles augmentations de salaires : 400 euros** d'augmentation pour tou.te.s sur le salaire de base et des embauches. De quoi rendre le métier réellement plus « attractif » ...